

21 mars 2022

Ce jour, au sein de 10 prisons françaises, des détenus corses ont décidé de refuser les plateaux repas.

Cette opération d'une très grande envergure a été décidée afin de protester contre la situation de double peine que nous subissons dû à notre éloignement de Corse, et ce, en bafouant le droit Français et Européen et avec toujours la même revendication : le rapprochement familial en Corse ainsi que l'application de ce droit à tous les prisonniers Corses quelque soit le motif de leur incarcération et leur opinion politique.

Nous voulons que cette demande légitime soit appliquée le plus rapidement possible.

Nous remercions l'ensemble des avocats et des familles de détenus qui ont permis la coordination de la mobilisation de ce matin. Sans eux tout cela n'aurait pas pu être possible.

Nous remercions également tout les corses qui à travers les réseaux sociaux mais pas seulement, ont relayé et soutenu notre message. Merci à vous et continuez la mobilisation.

Nous tenions également à remercier les avocats qui ont décidé de nous soutenir et qui nous accompagnent dans bon nombre de démarche juridique : merci à vous.

Nous appelons d'ailleurs l'ensemble des avocats Corses ou non, sensibles à cette demande de justice, à rentrer en contact avec le collectif.

La recherche de justice est l'honneur de votre profession, nous vous attendons.

Merci également au grand nombre d'élus corses qui ont déjà acceptés de soutenir notre démarche.

Nous appelons de nouveau l'ensemble des élus de l'île, quelque soit leur positionnement politique, à relayer et soutenir notre message, contactez nous par le biais des réseaux sociaux ou répondez aux sollicitations que le collectif vous enverra.

Nous communiquerons prochainement sur le nombre d'élus ayant déjà décidés de soutenir notre démarche.

Nous remercions tout particulièrement Pierre Olmeta, maire de Bisinchi pour ses efforts et sa disponibilité.

Nous appelons toutes les personnes souhaitant s'investir au sein de cette démarche, à nous contacter au travers de nos réseaux sociaux : Twitter Instagram Facebook.

Cette démarche nous appartient à tous, nous vous attendons.

Prighjuneri Corsi in Corsica subitu -
Collectif des détenus Corses incarcérés sur le continent

Établissements concernés par le refus de plateau repas par des détenus Corses:

- Établissement Pénitentiaire d'Avignon le Pontet
 - Établissement Pénitentiaire de Nice
 - Établissement Pénitentiaire de Grasses
 - Établissement Pénitentiaire de Marseille les Baumettes
 - Établissement Pénitentiaire de Toulon la Farlède
 - Établissement Pénitentiaire d'Aix en Provence Luynes
 - Établissement Pénitentiaire de Tarrascon
 - Établissement Pénitentiaire de Draguignan
 - Établissement Pénitentiaire de Eysses
 - Établissement Pénitentiaire de Moulin sur Yzeure
-